



Sigle : LCdLM

Siège social : 1 chemin des cygnes, appartement 1, 59650 Villeneuve d'ascq.

Mail : cie.longsmarcheurs@gmail.com

1) Assemblée générale ordinaire.

Date : 28/09/2019

Lieu : LCR Jean Vilar, 3 rue jean vilar 59650 villeneuve d'ascq

Présidé par : Le bureau

Heure : 14H00

Rédacteur : BURY Yann, secrétaire.

Début à 14h.

Fin à 16h55.

Durée : 2h55.

2) Présent(e)s lors de l'assemblée générale ordinaire.

- DJEMOUI Clément, membre.
- GANDON adrian, membre.
- NIGON Aurélien, trésorier.
- HUART Kevin, président.
- BURY Yann, secrétaire.
- LESAFFRE Théophile, membre.

3) Absent(e)s lors de l'assemblée générale ordinaire.

- GRIBAUT Aymeric, membre.
- DUBUS alexis, membre.

4) Participant(e)s aux votes par procuration.

- Aucune procuration lors de cette AGO.

5) Ordre du jour.

- Bilan financier de début d'année.
- Le logo.
- Les cartes d'adhérent.
- Le site web en création.
- Les négociations avec Villeneuve d'Ascq.
- Activités.
- Les prochains évènements.
- Démission.
- Règlement.

6) Bilan financier de début d'année

	Rentrées	Dépenses	Total
Total	490,11 €	197,20 €	292,91 €

Bilan Positif.

Deux cotisations sont en attentes :

- Mathieu Fleury pour l'année 2018
- Aurélien Nigon pour l'année 2019

Dépenses :

- Carte bancaire : 21€
- Assurance : 40€
- Téléphone pro (Puce + Abonnement) 15,20€
- Site Web : 96€
- Autres : 25€
- Total : 197,20€

Pour les futures dépenses, l'association annonce l'ouverture des réclamations de dépenses. Elles seront prises en compte et débattues lors de l'AG d'automne 2019 (décembre 2019).

7) Le logo

- Le logo provisoire devient permanent pour la période 2019/2020.
- Il sera maintenu jusqu'à l'AG d'été 2020 (Juin 2020).
- Sur cette période, l'association est à l'écoute de toutes suggestions de nouveau logo.

8) Les cartes d'adhérent

Les nouvelles cartes d'adhérent ont, après examen du prototype, été approuvées par l'assemblée. L'association dispose de 50 cartes vierges qui seront prochainement distribuées aux membres.

Ces cartes sont :

- Nominatives ;
- Datées ;
- Signées.

Elles offrent une réduction immédiate de 10% sur présentation à la boutique MonGN.

Pour tout achat de plus de 200€ fait avec cette carte, l'association vous demandera la facture. En effet à MonGN l'association peut prétendre à un avoir de 10% de la valeur d'achat qui lui permettra des achats supplémentaires de matières auprès de MonGN à condition de disposer des factures. La possibilité de faire des commandes groupées est aussi à l'étude.

9) Le site web en création

Le nouveau site est jugé satisfaisant après examen de l'assemblée.

- L'intégration d'une newsletters automatique a été suggéré et retenue.
- L'intégration d'une page détaillant la couverture des assurances de l'association a également été retenue.
- La responsabilité du contenu du site va au responsable com.

10) Les négociations avec Villeneuve d'Ascq

Concernant la salle d'entraînement, un rendez-vous est prévu ce lundi 30 Septembre au soir. Une incompréhension devra y être éclairée sur les différences entre le GN et l'escrime sportive.

La mairie avait suggéré une collaboration avec le club d'escrime local, cependant ceci nous est difficile au vu des incompatibilités entre la FédéGN, dont nous faisons partie, et la FFE (Fédération Française d'Escrime).

Concernant le terrain du Parc du Héron la procédure a été relancée. Nous avons déjà obtenu une autorisation oralement mais pas écrite, nous sommes dans l'attente d'une réponse.

11) Activités

Nous disposons actuellement d'un seul membre en possession d'un SST. Ce SST est daté d'avril 2018, ce qui signifie qu'il ne sera plus valide en avril 2020.

Nous encourageons un maximum de membres à passer un SST ou un PSC1 et de le déclarer auprès de l'association. L'un ou l'autre de ces diplômes de premier secours nous sont nécessaires afin de garantir la sécurité de tous lors des entraînements.

Afin d'encourager l'activité des entraînements :

- Un projet d'organisation de covoiturage est à l'étude.
- Développement du plan RP avec l'organisation de mini-GN.

Concernant les mini-GN :

- Suite à un problème technique, un fichier de scénario a été perdu et doit être reproduit.
- Il nous a été suggéré d'en effectuer à la Citadelle. Une autorisation doit être obtenue afin de couvrir l'évènement, sans quoi nous sommes restreint aux limites d'un rassemblement citoyen (pas d'assurance, 250 participants maximum). Les membres de l'association seront invités à participer en tant qu'organisateur ou pnj.
- Le projet d'un atelier JDR pure, que ça soit sur table ou par forum, est abandonné, jugé incompatible avec notre organisation.
- Un possible partenariat a été suggéré avec les membres de la mascarade, ce projet est à l'étude pour l'heure.
- Un partenariat avec une association en devenir de l'EDHEC, 4 personnes pourront aider à l'organisation des évènements à venir.

12) Les prochains évènements

Archéosiennes de Douai qui auront lieu le 26 et 27 Octobre :

- Cet évènement est sur les thèmes des séries Viking et de Game Of Thrones.
- L'association y participera en collaboration avec Les Sang-Dragon
- L'association aura besoin de 4 participants minimums pour cet évènement.

COvention INoubliable (COIN) :

- L'association y sera présente les 1, 2 et 3 Novembre.
- L'association aura besoin de 10 participants minimums pour cet évènement.
- Une estimation du passage pour notre stand se chiffre à 600 visiteurs.
- A été demandé un investissement de l'association de 20€ sous la forme d'un budget nourriture et boisson pour les participants.
- Un stock de flyers sera préparé pour cet évènement.

Ludinord :

- L'association compte y être les 28 et 29 Mars.
- Nous nous attendons à une forte compétition sur l'organisation de cet évènement. En effet de nombreuses associations aux alentours revendiquent l'organisation et la médiatisation de cet évènement majeur en Haut de France.
- L'association prépare l'obtention d'un kakémono, d'affiches ainsi qu'un stock de flyers.

L'instant gâteau :

- gratuit
- 1 fois par mois, en même temps que l'entraînement en salle, sinon sur la période printemps/été.

13) Démission

Nous sommes au regret d'annoncer que Mathieu Fleury démissionne de son poste de responsable communication pour des raisons personnelles. Aymeric Gribaut a été proposé pour prendre sa place. Étant absent lors de l'assemblée générale la proposition lui sera faite prochainement.

14) Règlement

Le règlement de l'association qui avait longtemps été perdu a été retrouvé et re-confirmé par les membres du bureau ainsi que par l'assemblée. Après signature il sera mis à disposition des membres sur le nouveau site web.

Signature du président
HUART Kévin



Signature du secrétaire
BURY Yann

